



**UNIVERSITE INTER AGE DU DAUPHINE
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

LE 04 NOVEMBRE 2020, à 09 :00 heures par Audioconférence Zoom

Accès direct :

<https://us02web.zoom.us/j/4350277870?pwd=cUVDRUIwbzIjL0NGZnJSWUc0TGZkZz09>

Présents

- Administrateurs : J.L. Borel, S. Charvet, A. Chenevas-Paule, G. Daudel, B. Dousson, M. Duc-Goninaz, D. Dumarest, G. Figari, T. Fontaine, A. Franco, G. Fusco, M. Hollard, F. Kuentz, G. Labrunie, A. Lefort, B. Lespinard, M. Loho, A. Marmonier, R. Perrin-Cocon, G. Quinzin, E. Roche, M.E Scheibling, D. Scicluna, F. Spira, , E. Van Appelghem, C. Villiers, C. Witomski
- Administrateur de droit : J. Balestas, M. Bouverot, J.F. de Lagasnerie
- Membres Consultants permanents : J.M. Antonanzas, M. Bonifay (ASTA) remplacée par N. Perrier-Cornet
- Invité permanent : M. Joumard
- Directeur : C. Mazzone

Excusés

- Administrateurs : C. Aubert, J. Blanc, A. Demolliens, J.Laforest
- Administrateur de droit : J.P. Bérout,

Absents

- Administrateurs : M. Garallon-Robion
- Ville de Grenoble : K. Capdepon
- Université Grenoble Alpes : C. Ribuo
- Membres Consultants permanents : Marie Bonifay

Invités

- Sylvie Hirczak, Marie Sauget (Consultante en communication), Dr Olivier Roux (Président de MR38)

Sommaire :

Point 0. Informations.....	p2
Point 1. Validation du compte-rendu du 16 septembre 2020.....	p2
Point 2. La rentrée.....	p2
Point 3. Vie associative.....	p6
Point 4. Communication.....	p8
Point 5. Finances et numérique.....	p11
Point 6. Assemblée Générale de novembre 2020.....	p13
Point 7. Règlement intérieur.....	p14
Point 8. Questions diverses.....	p15

Ordre du jour

Introduction.

0.1. Excuses et absences.

0.2. Informations.

- Les courriels de Michel Joumard et de Jean-François de Lagasnerie, ancien président donnent le ton en soulignant la gravité de la situation, notamment financière engendrée par la crise sanitaire.

- Mots des administrateurs en fin de mandat partants :

Eliane Van Appelghem : ravie d'avoir participé à la vie de l'UIAD. Poursuivra son implication à l'UIAD par une participation active en qualité de bénévole.

Michel Hollard : administrateur durant 9 années, ancien membre du Bureau, ancien coordinateur des conférences de tous les savoirs.

Jean Laforest : absent et excusé.

Anne Demoliens : absente au dernier moment pour raison de santé ; a été et reste très impliquée à l'UIAD notamment en qualité d'enseignante et de bénévole pour le fonctionnement.

Invité par le président : Dr Olivier Roux : ORL retraité. Ancien président de l'Ordre des médecins de l'Isère pendant 20 ans. Fondateur de la clinique des Cèdres, Président des médecins retraités de l'Isère (MR38) et de la région AURA (AMVARA). Président de la Fondation de la Recherche Médicale en Rhône-Alpes. Collaboration de MR38 engagée avec l'UIAD via le LabSanté.

Point 1. Validation du compte-rendu du 16 septembre 2020.

VOTE

Validé à l'unanimité

Point 2. La rentrée.

2.1. Calendrier de l'UIAD

Suite au Bureau exceptionnel n°91 bis du 29 octobre 2020 :

- Fermeture des cours présentiels à l'UIAD qui reste ouverte au personnel administratif et à tout personnel enseignant désireux de réaliser des cours distanciel à l'Hôtel de Belmont sous couvert d'autorisations de déplacement délivrées par le Directeur ;
- Report de la rentrée du 2 au 9 novembre ;

- Phase 1 : reformatage de l'enseignement exclusivement distanciel jusqu'en fin d'année.
- Phase 2 : reprise des cours présentiels le 4 janvier.
- Maintien du CA du 4 novembre (et du 15 décembre) ;
- Maintien de l'AG du 26 novembre en distanciel (Webinaire Zoom) avec vote électronique sur le site web de l'UIAD et vote par voie postale pour ceux qui ne peuvent y accéder ; le vote se déroulera du 15 au 23 novembre minuit.

2.2. Une enquête auprès des adhérents de l'UIAD pour développer un projet pédagogique

Groupe de travail du Pôle Enseignement : Philippe Arvers, Sylvie Charvet, Danièle Dumarest, Gérard Figari, Marie-Eve Scheibling

En introduction : enquête adhérents UIAD – février - octobre 2020

1- En matière d'organisation

Pour une amélioration des « environnements de formation »

Des horaires plus adaptés : (cours après 16 h 30 ou 18 h 30 ; le samedi matin ; des stages de week-end ; des conférences le soir ; des fermetures de l'UIAD trop longues pendant les périodes de vacances

. Des prix trop élevés pour certains enseignements

Des locaux souhaités mieux équipés ; repenser l'aménagement des espaces sur le long terme

Une idée à promouvoir : imaginer des lieux de socialisation pour des rencontres informelles (une cafeteria, par exemple).

Une pédagogie simple, bienveillante et non scolaire, tenant compte de la richesse des expériences et des savoirs, est escomptée.

2- Une vision du public, tel qu'il s'attend à être considéré :

Besoin de préserver sa vie intellectuelle et de maintenir des contacts

Sentiment de constituer une ressource à utiliser et à intégrer

Les participants ont déjà une belle expérience de vie : réunir tous ces savoirs

Ces enquêtes nous ont renseignés sur les portraits-robots des enseignants et des adhérents de l'UIAD. Les parcours antérieurs à UIAD des adhérents sont très disparates. Les publics présentent une grande diversité. Les raisons de l'adhésion sont multiples, de l'acquisition de nouvelles connaissances, à la recherche de lien social en évoluant par l'occupation du temps libre. La satisfaction des adhérents quant à l'existant est certaine. Mais une évaluation des enseignements et des activités (qualité, des cours par les étudiants, des acquis) est demandée.

Ils expriment des attachements forts et des attentes précises de nos adhérents vis-à-vis de ce que représente, aujourd'hui, pour eux, une Université Inter-âges comme la nôtre.

C'est le moment, à l'occasion de cette crise, d'entreprendre de revisiter, ensemble, cette année, notre projet pédagogique. L'attendu serait de créer une UIAD qui ressemble aux adhérents. L'objectif est de créer des groupes qui réuniraient des enseignants et adhérents pour construire le projet pédagogique.

Michel Joumard commente que 3 types de besoins existent (besoins implicites, explicites et latents) et que les adhérents pourraient estimer l'UIAD comme leur maison.

2.3. L'enseignement (Danièle Dumarest, Marie-Eve Scheibling)

Pôle enseignement Rentrée 2020/2021

I-Projet de formation de formateurs à « l'introduction du numérique dans la pédagogie de l'UIAD » (Gérard Figari)

1-A l'origine : les apports de l'enquête sur les attentes et besoins des adhérents

La pandémie et ses conséquences sur la période de confinement et l'organisation de cette nouvelle rentrée n'ont que légèrement altéré le schéma d'une rénovation souhaitée par une partie importante de la population « enquêtée ».

Il existe déjà dans notre public, des tendances souhaitant une modernisation, une adaptation aux nouvelles pratiques d'apprentissage et de formation qui se développent dans le monde des adultes, aujourd'hui : nouveaux outils de communication, nouveaux types de relation entre formateurs et apprenants, nouveaux dispositifs pour favoriser l'échange, partage et développement du plaisir d'apprendre qui constitue la valeur-princeps prônée par notre institution.

2-Vers une rénovation incontournable de la pédagogie à l'UIAD

Ce qui nous arrive aujourd'hui nous oblige à profiter de cette tendance de fond pour essayer d'entreprendre un réexamen d'ensemble de nos dispositifs, de nos supports et de nos méthodes pédagogiques.

Ceci dans un processus de rénovation collectivement réfléchi et rendu plus pertinent encore par la crise, afin de pouvoir proposer, progressivement, des programmes utilisables par tous les étudiants, qu'ils soient habitués au « présentiel » ou intéressés par le « distanciel ». Celui-ci s'étant invité, malgré nous, dans notre université, nous avons besoin que tous les enseignants connaissent le projet pédagogique et y adhèrent malgré les disparités des statuts.

3-Une première expérience de formation de formateurs internes à l'UIAD

Nous avons demandé à Christophe Grémion, Docteur (PhD) de l'université de Lausanne en sciences de l'éducation, et responsable de dispositifs de formation d'adultes, spécialiste de didactique utilisant les outils numériques intégrés aux méthodes d'apprentissage, de nous proposer une intervention auprès d'un public d'enseignants volontaires pour devenir formateurs (« démultiplicateurs ») internes à l'UIAD.

Cette journée du 24 septembre a regroupé 18 enseignants volontaires et du personnel de l'administration. Les échanges fructueux se sont poursuivis le lendemain avec la demi-journée de prérentrée.

Dans la continuité de ces deux journées, 5 personnes participeront à un colloque via Zoom toujours sur le thème de la place des outils numériques dans l'enseignement, organisé à l'UC de Louvain par Christophe Grémion les 11, 12 et 13 novembre à charge de transmettre et partager avec leurs collègues ce qu'ils auront appris de l'expérience.

Débat :

Danièle Dumarest argumente sur la nécessité de faire du distanciel en pareille situation mais le but de l'UIAD n'est pas de faire que du distanciel car ce ne sont pas les attentes de tous les adhérents.

Les intervenants et enseignants du Département TIC sont reconnus et remerciés pour leur engagement et la dispensation des formations Zoom.

II- Nouveaux cours proposés à la rentrée (Danièle Dumarest, Marie-Eve Scheibling)

Enseignants nouveaux :

Christine Rannaud, « Giono », Jean Pierre Charre, « mers et océans », Sylvain Douté, « les planètes et leur habitabilité », Bernard Fandre « les Tsiganes, une destinée orientale et

occidentale », Pierre Bréchon, « valeurs, société et politique », Lucas Davaze, « la machine climatique, passée, présente et future ».

Thèmes nouveaux :

Enseignements du TIC notamment

En histoire : la femme, les femmes au moyen-âge, l'archéologie de la Chine antique, l'art aztèque, des cours de philosophie sur l'homme et l'animal, sur nourriture et alimentation humaines, en droit : connaître les administrations, en histoire de l'art : l'art à Venise au XVIème siècle, l'invention de la nature morte, en littérature : cours sur Giono, sur le roman au siècle des Lumières.

Compte tenu de la conjoncture anxiogène de la pandémie, des adhérents ont manqué à l'appel et nous avons dû supprimer 19 cours de langue sur 142 avec regroupement des adhérents dans d'autres classes et 9 cours proposés par des bénévoles ou prestataires n'ont pas trouvé leur public,

24 cours sur environ 500 ont été retirés de l'offre UIAD, soit 4,8%

Débat :

François Spira questionne sur les cours fermés et souhaite obtenir une liste.

Jean-François de Lagasnerie interroge sur les supports informatiques et le logiciel dédié dont Marie-Eve Scheibling s'est occupée. Des abonnements éducatifs Zoom vont être affectés.

Alain Franco répond que 2 comités de crise, le Comité vigilance et le Comité d'adaptation indépendant d'experts ont été créés.

Geneviève Daudel témoigne du cours d'économie mondiale au format zoom qui a regroupé 20 adhérents et de la satisfaction des adhérents.

Alain Marmonier reconnaît la nécessité d'avoir la main sur le développement et le déroulé de son cours.

2.4. Vers de nouveaux locaux (Cédric Mazzone)

- En raison de la situation sanitaire constatée pendant l'été 2020, contrainte de rechercher de nouveaux locaux car les capacités de salles utilisées classiquement à l'UIAD ne le permettraient pas. Les « jauges des salles » ont été divisées par 2 voire 3 dans certains cas. De plus, l'UGA n'était plus en mesure de mettre à disposition des salles ou amphithéâtres au sein de l'IUT1 ou l'IUT2 voire d'autres sites
- La ville de Grenoble, l'Ecole Supérieur d'Art et de Design de Grenoble et des opérateurs privés ont répondu favorablement et rapidement aux sollicitations de l'UIAD et il faut les en remercier.
- Les cours délocalisés au sein d'autres structures ont eu pour effet de permettre l'accueil d'un grand nombre d'adhérents et ce dans des conditions sanitaires normées. La charge financière des locations supplémentaires a permis de générer des recettes dans une proportion substantielle sans quoi le déficit potentiel de l'année 2020-2021 serait plus important.
- Les adhérents et les enseignants ont accepté avec intérêt la délocalisation d'enseignements. Cette action ouvre la voie à des possibilités d'extension vers d'autres sites à Grenoble et potentiellement au sein d'autres territoires et métropoles en Isère.

2.5. Conférences et distanciel (Catherine Witomski, Christian Villiers)

Comité des Conférences.

- Programmation de 40 conférences d'octobre à mai, à Canopé et à l'IUT2 avec environ 200 personnes ; parfois refus d'adhérents ou reprogrammation d'une séance supplémentaire ! (Effet tickets gratuits ?)

- Partenariats avec MC2, les Musiciens du Louvre, les PUG, les enseignants de l'UIAD et l'Académie Delphinale....
- Interruption et report de 15 conférences à partir du 10 mars 2020 à cause de la pandémie de la Covid.
- Avril, mai, juin, partenariat avec l'Académie Delphinale et son Président Gilles-Marie MOREAU : 10 conférences en distanciel (avec Zoom) par les Académiciens, avec environ 100 connexions chaque fois.
- Rentrée octobre 2020 : belle programmation jusqu'en février 2021, mais report des 3 premières conférences cause Covid, et problèmes techniques. L'objectif était de réaliser de l'hybride. Reprise le 10.11 après vacances de Toussaint.
- Changement de salle le jeudi : Maison du Tourisme au lieu de l'IUT2.
 - Mise en place sur le site internet de l'UIAD de pré-réservations par les adhérents aux conférences, sur le site UIAD du fait des jauges imposées : 52 à Canopé et 30 à la Maison du Tourisme.
- Distanciel avec Zoom installé dans les 2 salles pour chaque conférence.
- Les 3 tickets gratuits donnés à chaque adhérent à l'UIAD permettront de se connecter au distanciel uniquement après inscription et de contrôler la limitation à 3.
- Les conférences se dérouleront toutes selon le mode distanciel.

Processus d'inscription en ligne pour les conférences

- *Etape 1* : renseignement du site
Indication sur le site (date de début des réservations, nombre de place en présentiel).
- *Etape 2* : début des réservations
Le site envoie l'information aux adhérents des confs
- *Etape 3* : réservation (site UIAD/conférences)

Cas d'un adhérent inscrit aux conférences qui désire entendre cette conférence

Il se connecte au site et là, deux possibilités :

Il reste des places en présentiel : l'adhérent peut choisir ce qu'il préfère présentiel ou distanciel.

Il ne reste plus de place en présentiel : l'adhérent peut retenir une place en distanciel

Dans tous les cas, le site envoie un mail avec les conditions d'assistance à la conférence avec un lien pour se désinscrire dans le cas des inscrits présentiels

Cas d'un adhérent qui a 3 tickets gratuits

Une seule possibilité :

Il se connecte et peut retenir une place en distanciel.

Dans tous les cas le site envoie : un mail avec les conditions de participation à la conférence ; un lien pour se désinscrire si nécessaire dans le cas des inscrits présentiels, dont la place est très convoitée et servira à une autre personne.

- *Etape 4* informations pré conférence
Avant la conférence, envoi d'un mail aux adhérents en distanciel pour leur donner les conditions de visio-conférence. Sortie de la liste des adhérents en présentiel
- *Etape 5* conférence

Point 3. Vie associative.

3.1. Comité de vigilance. Maryse Duc-Goninaz, Alain Marmonier

Mobilisation associative (Maryse Duc-Goninaz)

Dans le contexte sanitaire, l'UIAD s'est rapidement mobilisée et a intensifié ses actions depuis le mois de mars 2020 :

1. Mise en place d'un Comité de Vigilance

Dès le 12 Mars, avant le confinement, le Comité de Vigilance s'est réuni pour :

- Définir une action de communication appropriée en direction des adhérents, des enseignants, des professionnels et des bénévoles
- Déterminer les conditions d'une nouvelle organisation des cours
- Recenser les matériels de protection nécessaires

Mai : réouverture de l'Hôtel Belmont le 11 Mai, en 3 étapes, le Comité de Vigilance a validé les règles de l'accès aux locaux sous forme de procédures.

Ont été identifiées et répertoriées les modalités organisationnelles et fonctionnelles, les équipements et les matériels à mettre en œuvre pour préserver la sécurité et la santé de tous, ce qui a permis :

- Une reprise de l'activité du personnel administratif au siège ;
- L'accès possible aux enseignants le souhaitant ;
- La mise en place des inscriptions pour l'exercice 2020-2021 dès le 2 Juin avec une équipe de bénévoles très mobilisée à l'accueil et au service des inscriptions.

Rentrée du 28 Septembre dans de bonnes conditions sanitaires, le Comité de Vigilance recommande et agit avec le Directeur Cédric Mazzone, référent Covid19 :

- Etablir une procédure sanitaire générale assortie d'une fiche particulière qui précise les règles en fonction des particularités des lieux d'accueil : documents validés par le Conseil d'Administration, portés à la connaissance de tous les acteurs de l'UIAD et lors de la réunion de pré-rentrée des enseignants le 25 septembre, Maître mot : « Vigilance » et fil conducteur : les consignes à respecter et à faire respecter, notamment les gestes barrières.
- Prendre connaissance du travail d'importance conduit pour la recherche de nouveaux locaux et donner son avis pour assurer la tenue des cours et des conférences en permettant de respecter la distanciation.

2. Mise en œuvre des « Gilets Bleus » (JL Borel CA du 16 septembre 2020)

Douze membres du Conseil d'Administration, portant un Gilet Bleu, se sont mobilisés pendant deux semaines du 5 Octobre au 16 Octobre en étant présents dans les locaux de Belmont, de Gambetta et dans d'autres lieux de cours, l'objectif étant :

- De conduire une démarche d'accompagnement pour faire respecter les règles sanitaires ;
- De proposer des réajustements et des améliorations à apporter suite aux constats effectués pour renforcer les conditions de sécurité sanitaire pour la santé de tous.

Démarche positive qui a été appréciée par les bénévoles de l'accueil, les enseignants et les adhérents.

Les constats ont été les suivants :

- Les directives sont en général bien acceptées
- Peu de manquements aux gestes barrières avec quelques rappels à faire pour le lavage des mains à l'entrée des locaux
- Les enseignants ont bien intégré les consignes : distanciation dans les salles, nettoyage des tables, aération. Il reste à améliorer le respect du délai intercoures de 10 mn pour que la distanciation à la sortie et à l'entrée des cours soit effective
- La distanciation physique est le point le plus crucial à améliorer en demandant aux adhérents de se présenter strictement à l'heure au cours pour éviter les attroupements et de mettre en place un dispositif approprié aux locaux de Gambetta compte tenu de l'exiguïté du hall d'entrée et des couloirs

Conclusion : l'action des Gilets Bleus a montré son utilité et sera poursuivie à la reprise des cours et des conférences en présentiel.

3. Développement d'actions solidaires

Pendant le 1er confinement du mois de Mars liens avec les adhérents par :

- Le Blog : de nombreux adhérents se sont abonnés à la newsletter, un mode de communication permettant d'avoir régulièrement des articles diversifiés.
- Des contacts téléphoniques auprès des adhérents n'ayant pas d'adresse mail et suivant des cours par des enseignants bénévoles : les contacts ont été réalisés par 7 bénévoles auprès de 74 personnes (sur 98 recensés, soit 76 %). Démarche très appréciée.
- Fabrication des masques alternatifs en tissu pour les EPHAD : 164 masques ont été réalisés, réceptionnés et remis, en toute sécurité, à un centre de diffusion officiel protégé.

Débat :

De façon générale, les directives ont été bien acceptées par tous les membres.

Une réflexion sur la lutte contre la fracture numérique émerge.

Alain Marmonier témoigne sur le plan sanitaire de la nécessité pour l'enseignant de faire un appel en début de cours pour éviter le passage de la liste de main en main.

Jean-Louis Borel atteste que la démarche « Gilets bleus » qu'il a inspirés et expérimentée a été appréciée par les membres de l'UIAD.

Alain Franco souhaite féliciter les administrateurs qui se sont engagées de manière ponctuelle ou récidivante pour cette mission ainsi que les personnels administratifs.

Point 4. Communication.

4.1. Propositions (Christian Villiers, Sylvie Charvet, Cédric Mazzone) Invitée Marie Sauget

Pourquoi un audit ? (Christian Villiers, Sylvie Charvet)

La communication de l'UIAD n'est pas satisfaisante.

Les adhérents se plaignent du site pas convivial, des lettres flash qu'ils ne lisent plus et de façon plus générale de leurs difficultés pour retrouver les informations à l'UIAD.

Les non-adhérents ne trouvent pas sur le site web ce qu'ils pourraient rechercher : l'UIAD... Qu'est-ce ? un descriptif de notre politique, nos objectifs, une idée de ce que nous pouvons offrir en dehors de la liste des cours.

Cahier des charges.

Faire un bilan critique de toute la communication à l'UIAD tant sur le fond que sur la forme ; ce bilan devait être fait par un œil extérieur à l'UIAD, habitué ou spécialiste de la communication et connaissant tous les moyens modernes pouvant être utilisés pour la communication. Une cohérence et une homogénéité en matière de communication sont attendues. Le comité communication pourrait faire des propositions mais n'a pas de pouvoir. Chaque instance fait ses choix mais sans identification à l'ensemble et sans ligne directrice.

Confié à Marie Sauget, consultante de « Milpacommunication ».

L'audit n'a pas pour but de proposer des solutions même s'il pouvait suggérer des pistes, dans la mesure où l'UIAD doit rester maîtresse de sa politique de communication que ce soit dans le fond avec ses priorités et ses choix et dans la forme en restant au plus proche de ses adhérents.

Plan du rapport d'audit :

A--Les missions et les valeurs à l'UIAD.

B- L'UIAD dans son écosystème.

C- L'organisation de la communication à l'UIAD.

En fait, l'audit insiste sur le manque de cohérence de la communication au niveau de l'UIAD : comité communication absence de représentation dans les instances de l'UIAD, groupes de travail qui font leur propre publicité sans idée d'intégration dans le projet UIAD.

D- Les outils de communication.

Différents outils qui ont leur vie propre et indépendante : Site WEB, plaquette, lettres flash, flyers, réseaux sociaux (blog et Facebook), articles dans les journaux. Mais absence de ligne directrice.

E- Bilan.

Pour être très synthétique : nous avons des moyens de communication mais nous avons besoin de les coordonner et image pas clairement définie.

Première analyse du rapport d'audit par le Bureau

A- Développer une politique de communication

Une communication doit soutenir les orientations stratégiques de l'UIAD et doit être en phase avec la stratégie de l'UIAD. Si l'objectif est d'obtenir davantage d'adhérents, la communication doit être adaptée en fonction.

Les lignes de communication qu'il faut faire vivre

- Vers l'extérieur (presse, partenaires etc...)
- Vers ses adhérents
- Entre les différents pôles et comités
- Des profs vers les adhérents
- Entre enseignants et bénévoles
- Entre administrateurs, professionnels et bénévoles

B- Rénover et adapter nos moyens de communication.

A moyen/long terme adapter le site web

Vitrine de l'UIAD, il s'adresse aux adhérents et aux extérieurs - nos adhérents de demain.

A moyen/long terme adapter la plaquette

Plébiscité par les adhérents, il représente un gros travail mais pas adaptable en cours d'année.

Il faudrait ainsi repenser le lien entre la plaquette et le site.

A court terme, mettre à jour les fichiers de communication pour plus de fluidité (nécessité de pouvoir cibler les adhérents par cours, par grands domaines, les enseignants, les bénévoles etc.)

A court terme refondre les lettres flashs : Mettre en place une lettre hebdomadaire dans l'objectif de présenter les informations relatives à la vie de l'UIAD vs. Les lettres flash (devenues moins efficaces car trop nombreuses).

C- Structurer la communication.

Pour réaliser ce travail, il est nécessaire d'introduire une ligne directrice, une homogénéité dans la communication.

Plusieurs pistes non exclusives sont possibles :

- Constitution d'un Pôle/un Service de Communication transversal, responsable chargé de la coordination avec un pouvoir de validation et de décision, et une équipe avec des responsabilités bien définies.
- Une petite équipe composée d'administratifs, de bénévoles et de spécialistes créatifs et concernés.

- Une définition des rôles respectifs de chacun dans la réalisation des outils (salariés/bénévoles) et l'adjonction de professionnel de la communication.
- Le problème est que nous ne sommes pas des spécialistes de la communication

Ressources humaines pour pouvoir fonctionner ?

Professionnel spécialiste com. dédié ? Temps plein ou partiel ? Budget dédié nécessaire.

Le problème est que nous ne sommes pas des spécialistes de la communication

Ce qui est clairement de notre ressort : La politique et La structuration

Le rôle d'un ou d'une communicant(e) extérieure :

- Aider à expliciter la politique
- Valider la cohérence de notre structuration
- Aider à l'amélioration des moyens.

Il faut concilier :

- Le besoin de conseils d'expert
- Le besoin d'une meilleure communication vers les adhérents pour les rassurer et les aider à revenir vers nous
- Un budget très contraint

Débat :

Alain Franco témoigne de la nécessité de professionnaliser la communication.

Marie Sauget suggère quelques points et notamment la nécessité d'un budget et d'une organisation précise.

Jean-François de Lagasnerie interroge quant à l'établissement d'un plan de communication et de l'évolution de l'association telle que structurée actuellement et de la cohérence d'un plan global.

Marie Sauget précise un point essentiel : l'important est de définir des modalités organisationnelles de la communication. Faut-il en passer par un pôle ou des personnels salariés ? Il s'avère nécessaire de définir un cadre concernant la stratégie à articuler avec la politique de communication. Pour exemple, si l'application Facebook doit être abandonnée au profit de Twitter alors quelle est la personne va le prendre en charge ? L'élément clef est de définir les moyens humains dédiés à la communication.

Jean-Louis Borel précise que la communication pourrait être confiée à une Direction de la communication car les personnels administratifs ont le « nez dans le guidon ».

Gérard Figari souligne un point dont on ne parle pas, celui du recueil des attentes des adhérents. Selon lui, la communication ne doit pas être exclusivement descendante.

Marie Sauget énonce le rôle essentiel d'une personne coordinatrice et de la richesse apportée par les bénévoles : il faut donc les intégrer dans le processus de construction de la communication.

Jean-François de Lagasnerie commente sur l'organisation en place à ce jour, soit un salarié et un bénévole – le directeur et Christian Villiers peut être une piste pour l'organisation future et sa pérennité.

En conclusion, Alain Franco estime que les échanges ont été passionnants et sont créateurs d'idées. C'est une ouverture sur l'avenir.

Point 5. Finances et numérique.

5.1. Situation financière, clôture des comptes, investissements, (Roland Perrin - Cocon)

Rapport financier de l'exercice 2019-2020 (Roland Perrin-Cocon, Sylvie Hirczak)

1- Compte consolidé de résultats

Charges 2019 - 2020 :

Charges diminuées du fait du confinement et de la fermeture des locaux.

Loyer, chauffage, salaires et charges, tous impactés par cet effet. Pour exemple le loyer de la salle de l'office du tourisme louée seulement 5 mois sur 8, baisse des factures des intervenants.

Egalement intégrés comme charges les avoirs délivrés aux adhérents pour les cours annulés d'un montant de 32 850 €. Ils seront passés en produits pour l'exercice 2020 -2021. Le total des charges de l'exercice s'établit à 1 776 002,55 €

Produits 2019 -20 :

Les adhésions au nombre de 6 775 sur l'exercice ont représenté une recette de 401 957,60 en légère progression sur l'exercice précédent.

Nous recevons la presque totalité des recettes durant le premier trimestre de l'exercice, malgré les remboursements et les avoirs effectués nous avons pu atteindre 1 792 085,07 € de recettes de cours et conférences.

Dû à la crise sanitaire, la mise en chômage partiel d'une partie des personnels enseignants, et administratifs a donné lieu à la perception d'une allocation de chômage partiel de 32 469 €.

Résultat 2019-20 :

La baisse des charges liée au confinement et les recettes stables nous ont permis la provision de 120 000 € pour l'exercice 2020 -2021.

Compte tenu de cette provision, le résultat de gestion courante consolidé de l'exercice s'établit à 16 082,52 € et le résultat net comptable à 8 542,74 €.

L'écriture comptable relative à la mise à disposition des locaux et valorisation du bénévolat amène le montant des charges et des produits de l'exercice à 2 655 559,06 €.

2 - Budget 2020-2021

La crise sanitaire a engendré une baisse des adhésions et des inscriptions aux différentes activités de 25 %.

Hausse des charges liée à l'application du protocole sanitaire : locaux supplémentaires, dépenses supplémentaires de nettoyage et désinfection des locaux, évolution des cours et conférences sous forme distancielle.

Rebond actuel avec la deuxième vague du virus, mettant en cause la relance des activités de l'UIAD. En année pleine, l'ensemble de ces charges supplémentaires représenterait un supplément estimé à 6 %.

Les effets combinés entre baisse des recettes et hausse des dépenses sur l'exercice à venir pourraient ainsi être de l'ordre de 30 % du budget, soit 520 000 €.

Si la crise sanitaire devait durer, les réserves de l'UIAD ne suffiront pas à maintenir son équilibre.

Des ressources nouvelles doivent être trouvées, - services publics pour solliciter des aides exceptionnelles, et - fondations et donateurs (actions en direction du maintien des activités et de la santé des personnes du 3eme âge).

Donc solliciter des aides exceptionnelles auprès de la ville de Grenoble, de Grenoble Alpes Métropole, du Conseil Départemental Isère, de la Région AURA, et de donateurs à hauteur de 350 000 €, et en prévoyant d'ores et déjà une reprise sur provision de 175 000 €, pour mobiliser les ressources nécessaires.

L'importance de cette reprise sur provisions dépendra du volume des aides recueillies. Les mesures de mise en chômage partiel, et d'économies concernant les locaux seront mise en œuvre.

Budget prévisionnel de fonctionnement 2020-21 s'établit en dépenses pour le Centre à 1 728 139 € (hors Contribution Volontaire en Nature et mise à disposition de locaux de 772 850), et les antennes pour La Mure à 38 997 €, pour Saint Marcellin 28 732 €, et pour le Vercors 23 133 €.

Investissements

Dans ce contexte de crise, le programme d'investissement prévu n'a pu être réalisé que très partiellement pour 14 213 € pour 76 630 € prévu.

Les opérations concernant la rénovation du standard téléphonique, des mobiliers des salles de conférences au sein des bâtiments de l'UIAD n'ont pas été réalisées. Les opérations de câblages et mise en œuvre du réseau informatique qui heureusement avaient été engagées l'an dernier avec le raccordement à la fibre optique, n'ont pu être poursuivies que partiellement.

Pour l'année qui vient, l'effort d'investissement se portera prioritairement sur l'acquisition et la mise en œuvre des moyens nécessaires au télé-enseignement.

Débat :

Roland Perrin-Cocon commente la présentation du budget à l'équilibre assorti d'une démarche active de recherches de fonds qui est un choix de la commission des finances. Jean-Louis Borel précise que 2 scénarii sont à bâtir dont un scénario exposant une vision pessimiste.

Alain Franco précise l'importance de différencier les aspects de fond et de forme, de rassurer les adhérents mais d'avoir une attitude prospective voire offensive. Il est préférable de contacter en premier lieu les fonds publics avant de contacter les opérateurs privés qui se réfèrent toujours aux précédents car ils veulent apprécier la structuration globale du financement et des financeurs.

Jean-François de Lagasnerie souligne l'intérêt de réserves pendant les périodes exposant à des difficultés, en prenant acte du fait que les disponibilités de réserves sont de l'ordre de 800 000 Euros et la trésorerie de 300 000 Euros.

Guy Fusco interroge le trésorier sur l'opportunité/possibilité de souscription des adhérents ou de personnes de la société civile et de dons.

Roland Perrin-Cocon répond que ces options ne sont pas à exclure eu égard au montant de perte estimé. Ces démarches nécessitent un pilotage financier fin.

Jean-François de Lagasnerie expose l'impérieuse nécessité de connaître le nom du trésorier de la future mandature.

Alain Franco répond que les recherches à ce sujet avancent mais il souhaite ne pas en dire plus. Il précise en outre que si aucun membre du Conseil ne fait acte de candidature pour la présidence, Il assumera la présidence le temps nécessaire en se portant candidat.

Cédric Mazzone précise que le budget doit faire l'objet d'un suivi au plus près et que les dépenses d'un arbitrage. Une ouverture vers d'autres sources de financements comme les subventions d'opérateurs privés, le mécénat voire le leg ou le don devra être une piste à étudier avec acuité eu égard à la situation financière et aux possibilités sans doute réduites actuellement d'obtention de subventions compte-tenu du nombre élevé de demandes.

Point 6. Préparation de l'Assemblée Générale.

1- Processus de vote pour l'assemblée générale (Christian Villiers)

Dans un premier temps, tous les adhérents vont recevoir par mail ou par courrier (si l'adhérent n'a pas de mail) tous les documents nécessaires au vote : notamment les bilans moral et financier ainsi que la liste des candidats au conseil d'administration avec leurs textes de présentation.

Deux cas possibles :

1- L'adhérent possède un mail

Phase 1 : information des adhérents le 15 novembre

Envoi d'un mail à chaque adhérent contenant un lien vers un site internet et un code qui est unique et spécifique de l'adhérent, autrement dit 5000 adhérents, 5000 codes.

Phase 2 : vote des adhérents entre le 15 et le 23 novembre

Les adhérents sont dirigés vers le site de vote <https://votes.uiad.fr>

Pour chaque motion présentée sur le site l'adhérent a la possibilité de voter : oui / non / abstention.

Il vote ensuite pour les candidats au conseil d'administration : il peut choisir au maximum de 0 à 7 femmes et de 0 à 7 hommes.

Il valide ensuite son vote qui est alors définitif.

2- L'adhérent ne possède pas d'accès internet

Phase 1 : vote de l'adhérent

Il ou elle doit utiliser la feuille de vote reçue par courrier avec les documents nécessaires aux votes : bilans, liste des candidats etc.

Il ou elle coche les cases qui correspondent à son choix : oui / non / abstention pour les motions et un maximum de 7 femmes et de 7 hommes pour les candidats au conseil.

Phase 2 : envoi du bulletin

L'adhérent met son bulletin de vote dans une enveloppe sans signe distinctif, elle-même insérée dans une deuxième enveloppe à l'adresse de l'UIAD avec au dos les nom, prénom, numéro UIAD et signature du votant. Les adhérents peuvent soit envoyer par la poste leur vote soit déposer directement leur deuxième enveloppe dans la boîte aux lettres de l'UIAD (square Belmont)

Phase 3 : enregistrement du vote.

Date limite d'envoi : 23 novembre, cachet de la poste faisant foi, réception 25 novembre à midi:

A réception, le vote de l'adhérent est enregistré et son enveloppe déposée dans une urne.

Dépouillement du vote par internet et papier

Phase commune aux deux processus de vote.

Bureau de vote présidé par Cédric Mazzone ou Sylvie Hirczak à Belmont.

Les votes arrivés par courrier sont dépouillés et vérifiés.

Si les votes ne comportent pas d'erreur, ils sont ajoutés aux votes électroniques.

Les résultats sont divulgués lors de l'assemblée générale à distance le 26 novembre 2020.

2- Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2020 (Maryse Duc-Goninaz)

- Approbation du compte-rendu de l'AG du 20 novembre 2019
- Rapport moral et d'activités du président et du bureau
- Rapport financier du trésorier
- Election partielle du Conseil d'Administrations

3- Candidatures au Conseil (Alain Franco)

BOUTARIN Anne, DAUDEL-FRAENCKEL Geneviève, GEMIZE-PAREAU Aline, LOHO Monique, MONTROYA Marie-Jeanne, SENA Dominique, TOURRETTE Maryline, TRIVELLA Fausta, ANTONANZAS Jean-Marie, BOREL Jean-Louis, BUCHY Philippe, CHIARONI Dominique, FERRIER Auguste, FRANCO Alain, FUSCO Guy, MARMONIER Alain, PERRIN-COCON Roland, PSENICA Alain, QUINZIN Gérard, ROUSSET Denis, SPIRA François, URIBE Guillermo, VILLIERS Christian

Débat :

Geneviève Daudel argumente sur l'importance de la transparence sur la situation financière car la recherche de fonds est nécessaire. Les adhérents pourraient intervenir pour sauver l'association.

François Kuentz estime que les réserves ne permettent pas la pérennité de l'association. Enfin Danièle Scicluna conclut qu'il est important que les membres se sentent concernés lors de l'Assemblée Générale et qu'il faut que chacun partage la responsabilité de l'association.

Point 7. Règlement intérieur.

7.1. Proposition de modification des articles II-2 et notion de fonction d'administrateur suppléant (Alain Franco)

II-2 – Le Conseil d'Administration. (Plan)

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale, de membres d'honneur, consultants et de droit (article 8 des statuts). Ces membres sont qualifiés du titre d'administrateurs et d'administratrices.

II-2.1. Parité du conseil

II-2.2. Sièges à pourvoir

II-2.3. Administrateurs suppléants.

II-2.4. Entrée en fonction

II-2.5. Responsables d'antennes

II-2.3. Administrateurs suppléants. (Texte)

«

Peuvent être administrateurs suppléants, à leur demande et pour une durée de mandat d'un an, les candidats et candidates au mandat d'administrateur ou d'administratrice qui n'ont pas été élus lors du vote annuel à l'assemblée générale (AG).

Les administrateurs suppléants ne siègent pas au Conseil mais peuvent participer à des activités du Conseil à la demande du Président.

Par approbation du Conseil certains ou certaines d'entre eux peuvent être appelés à remplacer à parité de genre, dans l'ordre des résultats de l'élection et jusqu'à l'AG suivante les administrateurs titulaires devant abandonner durablement ou définitivement ce mandat avant terme. (La mise en œuvre de ce paragraphe en italique nécessite une modification des statuts)

Le nombre des administrateurs suppléants ne doit pas dépasser le nombre des administrateurs titulaires.

Les administrateurs et administratrices sortant(e)s peuvent s'ils le souhaitent bénéficier de la fonction d'administrateur suppléant pour un an mais ne peuvent réintégrer le Conseil en tant que titulaires qu'après élection.

...»

Débat :

Alain Franco commente le projet proposé en insistant sur le fait que la suppléance représente une fonction qui permet de maintenir des candidats.

Jean-François de Lagasnerie remarque que cette partie du règlement intérieur ne se réfère pas aux statuts tant qu'ils n'ont pas été modifiés.

Alain Franco répond que seul un paragraphe en italique n'est pas applicable comme cela est indiqué dans le texte. L'application de ce point spécifique du remplacement d'un administrateur(trice) ne sera effective qu'après modification des statuts.

Eliane Van Appelghem est d'accord avec le principe de conserver les candidats au service de l'UIAD mais sans leur accorder le statut de suppléant car le sujet n'a pas été débattu en Assemblée Générale et qu'ils ne sont pas administrateurs.

Jean-Marie Antonanzas dit être du même avis qu'Eliane. Il n'est pas possible d'être administrateur suppléant. En revanche, il est possible de siéger dans les différentes commissions sans être administrateur.

Alain Marmonier reconnaît également le biais du système qui va générer une croissance d'administrateurs suppléants d'année en année.

François Spira manifeste sa désapprobation pour la modification.

Alain Franco est sensible aux critiques des administrateurs et propose la suppression du principe de suppléance bien qu'accepté par le Bureau selon un vote unanime moins 1 voix. En fait, face à la qualité des candidats au Conseil dont 8 ne seront pas élus, il avait présenté au dernier Bureau ce projet qui lui semblait utile en ce temps de crise à renforcer les forces et la pérennité de l'action de la gouvernance. Mais il a fait l'erreur d'estimer à 3 ans la nécessité d'un mandat de suppléant, alors que les élections au Conseil, sont annuelles. Ce tour de table aboutit à l'évidence d'un intérêt restreint. Il prie le Conseil et le Bureau de l'excuser.

Après le tour de table qui aboutit à un dissensus du Conseil et du fait de l'intérêt restreint de ces aménagements du règlement intérieur, le président retire ce texte.

VOTE : approbation à l'unanimité moins une voix contre (CW).

Point 8. Questions diverses.

François Spira, après lecture du courriel de M Joumard est d'accord pour la création de « tasks forces » qui se prêtent bien au contexte de crise vécu depuis mars 2020.

Alain Franco considère que les « tasks forces » existent car les comités de vigilance et d'expert dédié au numérique ont été créés.

Jean-François de Lagasnerie estime que malgré le Conseil d'Administration du 15 décembre 2020, l'organisation d'une séance en janvier 2021 permettrait au nouveau conseil de prendre rapidement la dimension de la problématique financière.

Alain Franco conclut qu'il y est favorable mais précise qu'il est inenvisageable de préjuger de la composition du futur Bureau et en conséquence de la Présidence. D'autres membres ont toute légitimité pour candidater.

Fin de la séance.

Rédaction : Alain Franco (trame des contributions des orateurs), Cédric Mazzone (débat), Maryse Duc-Goninaz (relecture). V3. Grenoble le 15 novembre 2020.